

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AVRE LUCE NOYE

**Nombre de membres
du Conseil Communautaire**

Titulaires : 67

Membres présents : 43

· dont suppléé : 01

Membres représentés : 07

Votants : 50

Date de la convocation

14 novembre 2025

Secrétaire de séance :

Mme BLIN Marie-Annick

L'An DEUX MILLE VINGT CINQ, le VINGT NOVEMBRE à 18 H 30, le Conseil Communautaire convoqué légalement, s'est réuni à la salle des fêtes de Chirmont sous la présidence de Monsieur Alain DOVERGNE

● Etaient présents les Conseillers Communautaires :

Mesdames DOUAY Sonia, MARCEL Marie-Hélène, MENARD Sergine, BLIN Marie-Annick, COLOMBEL Aurélie, PIOT Nicole, DEMORSY Roselyne
 Messieurs DURAND Pierre, LECOINTE Jean-Noël, COTTARD Yves, DESROUSSEAUX Éric, CAPELLE Hubert, BOUCHER Michel, de CAFFARELLI Christian, VAN OOTEGHEM J. Michel, GAWLIK Jérémie, LAVOINE Nicolas, DOVERGNE Alain, WALLET Joël, SURHOMME Alain, BEAUMONT Joël, LEVASSEUR Roger, DEPRET Patrick, DUTILLEUX Olivier, JUBERT Patrick, BERTHE Pascal, LESCUREUX André, DAMAY Jean-Michel, CHANTRELLE Brice, HEYMAN Christophe, MOURIER Francis, VIOLETTE Paul, LAMOTTE Dominique, NOCHEZ Didier, HECTOR Nicolas, VAN DE VELDE Michel, MIANNE Michel, LEROY Jean-Maurice, WABLE Vincent, SZYROKI Jacky, MAROTTE Philippe, LEFEVRE Serge suppléant de CLEMENT Dominique, VERONT Fabrice

● Disposaient d'un pouvoir :

DURAND Pierre de PATRICE-BOURDELLE Christine, JUBERT Patrick de BERTOUX Julia, LAMOTTE Dominique de PARENTY Vincent, VAN OOTEGHEM J. Michel de PREVOST Anne-Marie, PIOT Nicole de RAMON Marie-Gabrielle, NOCHEZ Didier de MEGLINKY Philippe, BLIN Marie-Annick de BENONY Miguel

● Absent(e)s et / ou Excusé(e)s :

Mesdames PREVOST Anne-Marie, BERTOUX Julia, PATRICE-BOURDELLE Christine, ROSE Maryse-Corinne, MESMIN Véronique, ATTAGNANT Hélène, PERONNET Fabienne, BLIN Monique, RIHET Anne, RAMON Marie-Gabrielle, GAUDECHON LAMOUREUX Mélodie
 Messieurs BLIN Nicolas, CHARLES Gilles, DELANAUD Stéphane, LECONTE Yves-Robert, TEN Franck, HOLLINGUE Rémy, BOQUET Cédric, OLEON Jean-Jacques, PARENTY Vincent, LOGEART Johan, CLEMENT Dominique, CARON Hubert, MEGLINKY Philippe, BENONY Miguel

OBJET : Convention Territoriale Globale de services aux familles 2026 - 2029

Rapport de Monsieur Alain DOVERGNE, Président

Vu la délibération du Conseil Communautaire du 16 décembre 2021,

Vu la Convention Territoriale globale de services aux familles 2021 - 2025,

Vu la délibération du Conseil Communautaire 2025_26.06_11 Feuillet 1000 du 26 juin 2025, relative à la Convention Territoriale Globale des services aux familles 2026 – 2029,

Vu les modifications apportées par la CAF de la Somme sur la fiche thématique « répondre aux besoins d'accueil diversifiés des jeunes enfants », au regard des nouvelles compétences dévolues aux collectivités dans le cadre du SPPE (Service Public Petite Enfance),

Dans le cadre du partenariat entre les communes et acteurs composant son territoire et la CCALN,

Pour rappel, la Convention Territoriale Globale (CTG) est une démarche fondée sur le partenariat avec la CAF de la Somme pour renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des services mis en place pour les habitants du territoire. Elle a pour objectif d'organiser concrètement l'offre globale de services des CAF (petite enfance, jeunesse, parentalité, logement, accès aux droits, etc.) de manière structurée et priorisée.

La CTG est un engagement pour agir au service des familles dont la plus-value repose en **quatre points** :

- Le partage des enjeux du territoire ;
- La coordination des actions ;

- L'optimisation des moyens et des offres de service ;
- Une action plus lisible pour les habitants.

La CTG devient le contrat d'engagement politique entre les collectivités et la CAF. Elle propose également de nouvelles **modalités financières** remplaçant celle des Contrats Enfance Jeunesse (CEJ) au fur et à mesure de leur renouvellement.

La CTG actuelle du territoire de la CCALN a été signée en décembre 2021 pour une durée de quatre ans, elle arrivera donc à son terme, le 31 décembre 2025.

Elle a été **conclue entre la CAF de la Somme, la CCALN et les communes ou regroupements de communes éligibles au bonus territoire** (collectivités ou SISCO proposant des équipements financés par la CAF de la Somme), tels que : *Mézières-en-Santerre, Hangest-en-Santerre, Moreuil, SISCO du RPI de la Luce, Arvillers, Jumel, Louvrechy, SITE en Val de Noye, Ailly-sur-Noye et Rouvrel (par avenant signé en août 2024)*.

Afin de procéder au renouvellement de la CTG du territoire, une Conférence des Maires a été organisée le mardi 6 mai 2025, en présence notamment d'une représentante de la CAF de la Somme, permettant la présentation des différentes thématiques du document.

De plus, des réunions ont été organisées entre le 22 mai 2025 et le 4 juin 2025 dans le but d'affiner l'écriture des neuf fiches actions thématiques de la prochaine CTG.

Les fiches actions thématiques sont :

- Répondre aux besoins d'accueil diversifiés des jeunes enfants ;
- Réduire les inégalités d'accès des enfants et adolescents aux activités périscolaires et extrascolaires pour favoriser la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle, et l'épanouissement des enfants ;
- Favoriser l'autonomie et l'accès aux droits des adolescents et des jeunes adultes ;
- Soutenir les parents dans l'exercice de leur parentalité ;
- Optimiser la coopération et l'animation de la vie sociale ;
- Formaliser une stratégie d'accès aux droits et aux services ;
- Favoriser l'accès et le maintien dans le logement notamment des allocataires les plus fragiles ;
- Renforcer la solidarité par le soutien aux politiques d'insertion, d'autonomie et de handicap ;
- Favoriser l'innovation et la transition écologique.

En annexes, figurent l'intégralité des neuf fiches actions qui constitueront la Convention Territoriale Globale 2026 - 2029 du territoire.

Les communes ou regroupements de communes éligibles au bonus territoire (collectivités ou SISCO proposant des équipements financés par la CAF de la Somme) cités précédemment et signataires de la CTG 2021 - 2025, sont également appelés à délibérer pour accepter et signer la Convention Territoriale Globale de Services aux Familles 2026 - 2029.

Ceci exposé,

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire :

- › Approuve les thématiques des neuf fiches actions thématiques, telles qu'annexées,
- › Autorise le Président à signer la Convention Territoriale Globale des services aux familles 2026 - 2029 avec la CAF de la Somme,
- › Appelle les communes ou regroupements de communes éligibles au bonus territoire à délibérer pour accepter et signer la Convention Territoriale Globale de Services aux Familles 2026 - 2029,
- › Autorise le Président, le 1er Vice-Président et la Vice-Présidente Petite Enfance Jeunesse à signer les documents en rapport avec cette décision.

POUR EXTRAIT CONFORME

Cet acte sera transmis en Sous-Préfecture le *24/11/25*

Affiché le 25/11/2025

**Fait et délibéré, le 20 novembre 2025
à CHIRMONT**



Le Président,

Alain DOVERGNE